

عن العالية بنت سُبَيْعٍ قالت: كان لي غنم بأُحُدٍ، فوقع فيها الموت، فدخلتُ على ميمونة زوج النبي صلى الله عليه وسلم ، فذكرتُ ذلك لها، فقالت لي ميمونة: لو أخذتِ جلودها فانتفعتِ بها. فقالت: أو يحلُّ ذلك؟ قالت: نعم، مرَّ على رسول الله صلى الله عليه وسلم رجال من قريش يجرون شاة لهم مثل الحمار، فقال لهم رسول الله صلى الله عليه شاة وسلم: «لو أخذتم إهابها». قالوا: إنها ميتة. فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: «يُطَهَّرُها الماء والقرظ».



‘Âliyyah bint Subay’ (qu’Allah lui fasse miséricorde) relate :« Je possédais des moutons dont certaines bêtes moururent. Je suis entrée chez Maymunah (qu’Allah l’agrée), l’épouse du



Prophète (sur lui la paix et le salut), et lui ai fait part de cela. Elle me dit alors : « Pourquoi n'as-tu pas pris leurs peaux afin d'en tirer profit ? - Est-ce permis de faire cela ? - Elle dit : Oui ! Un groupe d'hommes de la tribu de Quraysh passa devant le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut). Ils traînaient l'un de leurs moutons mort comme on le fait pour un âne. Voyant cela, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut leur dit : " Pourquoi ne prenez vous pas sa peau ? - Ils répondirent : C'est une bête morte ! - Il leur dit : L'eau et ' Al-Qaraz ' la purifient ! " »

Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad
Jugement : Bon